

2024



PASSERELLES BUISSONNIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

1 Hommage à Michèle Dubois-Boasso

2 2024 en quelques chiffres

3 Le mot de la présidente

4 Accompagner

5 Penser et faire ensemble

6 Se former

7 Se mobiliser



1 **Hommage à Michèle Dubois-Boasso**

Michèle Dubois-Boasso a fait partie de la première équipe de bénévoles de PasserElles Buissonnières. Sage-femme et jeune retraitée, elle était venue à notre rencontre lors d'un repas le Goût de l'Autre, nous dire son envie de s'engager à nos côtés. Elle a été de toutes les préparations de repas, de tous les événements. Durant plusieurs années, en résonance avec l'atelier d'Elisabeth Osterberger sur la santé, elle a animé un atelier Manger-bouger. Les deux ateliers occupaient à tour de rôle l'après-midi du lundi, dans une belle complicité entre les deux animatrices.

Après avoir dû cesser cette activité régulière du fait de problèmes de santé, Michèle avait repris en 2024 un atelier en duo avec Valérie Cadiou autour de la parentalité en exil. Comment accueillir un enfant, parfois son premier enfant loin de chez soi, loin de sa famille ?

Fidèle jusqu'au bout et compagne de route précieuse, elle est décédée en octobre 2024.

Ce rapport lui est dédié.



2

2024 en quelques chiffres



218 femmes rencontrées

186 femmes accompagnées (156 en 2023), et un taux de renouvellement de 71.5%.

Moyenne d'âge : 36 ans

La plus jeune femme accompagnée en 2024 avait 18 ans et la plus âgée 76 ans. La majorité des femmes sont dans la trentaine.

Composition familiale : une majorité de femmes isolées

Le nombre de femmes isolées (126) augmente, le nombre de femmes seules avec un ou des enfants reste stable (67), tout comme celui des couples (6), alors que les couples avec enfants (17) sont également en hausse.

42% des femmes sont sans domicile propre et permanent

36 femmes ont un logement
74 sont hébergées dans des lieux institutionnels (foyers, hôtels gérés par une association)
16 bénéficient d'un hébergement citoyen
92 sont sans domicile

61% de femmes victimes de violences

Ce pourcentage est sous-estimé puisqu'il résulte des éléments recueillis lors du premier entretien. Les violences commencent souvent dans le pays d'origine se perpétuent pendant le voyage et une fois arrivée en France.



3

Le mot de la présidente

Cette année 2024 fut éprouvante du fait d'une détérioration confirmée des conditions d'accueil pour les femmes, d'un climat politique propice aux discours de rejets et autres injonctions délétères, et d'un contexte international plus que dégradé sur le plan du respect des Droits humains.

La médiatisation accrue des violences faites aux femmes (comme l'a montré cette année le Procès Pélicot) ne doit pas faire oublier l'invisibilité des violences vécues et faites aux plus fragiles, étrangères ou non, du fait de la banalisation de la vie à la rue, la non prise en compte, malgré les alertes, des effets à court et moyen terme sur leur santé notamment psychique et celle des enfants. De plus, le climat de défiance sur la question migratoire impacte une partie des femmes que nous accueillons et renforce un climat anxiogène. Enfin, la banalisation des remises en cause de l'État de droit, pilier de notre démocratie et de notre République nous fait craindre une dégradation accélérée du système judiciaire et de santé, déjà mal en point, et la disparition des quelques mesures sociales correctives (ex. Aide Médicale de l'État).

Dans ce contexte, nous avons continué de faire vivre ce « besoin de faire ensemble, de partager peines et espoirs, de trouver des ressources pour dépasser l'effet spirale sans fin dans lequel on se sent entrainer bien souvent, impuissantes et impuissants » [1].

[1] Pour reprendre les termes de la conclusion de l'édito du rapport d'activité 2023

L'équipe salariée et l'équipe bénévole ont alors été fortement mobilisées pour que PasserElles Buissonnières reste un cadre rassurant et bienveillant permettant d'accueillir de nouvelles femmes et de poursuivre l'accompagnement des plus anciennes. Une année qui a vu des moments de joie : obtention pour certaines d'une protection, d'un titre de séjour, d'un logement, d'une mise à l'abri, d'un permis de conduire, d'un emploi ; et des moments de doute et de désarroi : une dématérialisation source d'angoisse et de ruptures de droits, des mises en doute de sa maternité, une violence endémique qu'elle soit physique, judiciaire ou administrative. Les parcours de nombreuses femmes restent marqués par des situations ubuesques : droit au travail accordé mais sans droit au séjour, délais anormalement longs pour des situations administratives simples,... Les "brèves du mardi" en témoignent chaque semaine.

Les partenariats riches se poursuivent autour de situations individuelles ou de travail en commun. En choisissant d'adhérer à la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), nous avons pu intégrer des journées de travail et de partage d'expériences. A l'automne, une étude a été conduite avec les PASS et Médecin du Monde et présentée le 15 novembre 2024 pour objectiver les empêchements dans l'accès aux droits et documenter un travail de plaidoyer auprès de nos parlementaires.

Financièrement, nous pouvons compter sur un réseau de fidèles soutiens que nous remercions chaleureusement. La confiance des pouvoirs publics se traduit également par des soutiens renouvelés. Toutefois, des inquiétudes se font poindre dans le contexte budgétaire actuel et celui des échéances électorales, d'abord locales puis nationales à venir.

Les temps présents et futurs nous semblent plutôt sombres. Mais la pulsion de vie et la chaleur des échanges et rencontres vécues à PasserElles Buissonnières nous permettent de conserver une énergie commune. Celle de faire ensemble, celle de ne rien lâcher, celle de poursuivre des engagements forts en plaçant la dignité et la défense des droits fondamentaux au cœur de l'action.

4

Accompagner

« Notre déclaration se présente comme la plus vigoureuse, la plus nécessaire des protestations de l'humanité contre les atrocités et les oppressions dont tant de millions d'êtres humains ont été victimes à travers les siècles et plus particulièrement pendant et entre les deux guerres. »

Ainsi commence le discours de René Cassin devant l'ONU pour la présentation de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en 1948. Une dizaine d'années plus tard, l'Union européenne (ex CEE), adopte la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, et ce qui était jusque-là une déclaration, devient un texte contraignant, adossé à une institution judiciaire, la Cour européenne des Droits de l'Homme qui siège à Strasbourg.

Dans de nombreux domaines, cette Cour a été source de progrès pour les droits fondamentaux. Elle a su, s'appuyant sur le droit adopté par les États membres, rappeler chacun d'entre eux à ses engagements lorsque cela s'avérait nécessaire, rappelant par-là la nécessité impérieuse de l'État de droit pour garantir à chacun le respect de ses droits et de sa dignité.

La Cour peut sembler lointaine du quotidien de PasserElles Buissonnières. Pourtant, la force du droit demeure, et doit demeurer l'ultime outil pour corriger les inégalités de fait et rappeler l'égale dignité de tous les êtres humains, quels que soient leur origine, leur sexe, leurs opinions, leur religion...

Parce que la place de la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales et la voix de la Cour européenne sont aujourd'hui remises en cause dans plusieurs pays européens, nous avons souhaité ouvrir ce rapport sur les mots forts de René Cassin et faire nôtre cette « vigoureuse protestation ».

La recherche de bouc-émissaires ne peut pas servir de fil rouge à un projet politique, la haine de l'Autre est contraire à nos engagements autant qu'à notre idéal républicain, qui a inscrit au fronton de nos écoles, et de nos mairies les mots forts d'égalité, de liberté et de fraternité.



En 2024, PasserElles Buissonnières a poursuivi ses actions avec des femmes fragilisées par la maladie et par l'exil, mais qui, au-delà de cette fragilité ont su pour nombre d'entre elles, déployer une force de vie hors du commun. Ce rapport rend hommage à cette force de vie.

Un rapport d'activité a pour objectif de rendre compte, de donner à voir l'année écoulée et de tracer les lignes pour l'année à venir. Les problématiques auxquelles sont confrontées les femmes de PasserElles touchent à plusieurs domaines : la santé, l'accès aux droits, le droit au séjour ou à une protection, l'hébergement, la parentalité, le travail et la formation... Avec chacune, nous recherchons les incidences de ces problématiques entre elles, afin d'assurer un accompagnement cohérent.

Nous travaillons le plus souvent en coordination avec d'autres acteurs du territoire, et chaque fois, nous vérifions l'importance d'une telle coordination. Travailler ensemble renforce la confiance et offre une réelle plus-value en termes de réassurance pour la personne accompagnée. Cela permet aussi aux professionnelles souvent malmenées par la gestion quotidienne de la pénurie de casser le sentiment de solitude et d'impuissance.

Une fédération



Agir en santé



CENTRE HOSPITALIER
Saint Joseph - Saint Luc

Agir en droit



Agir au quotidien



et des partenaires dans l'accompagnement :

Agir pour partager la culture et le sport



Ils et elles soutiennent et rendent possibles nos actions



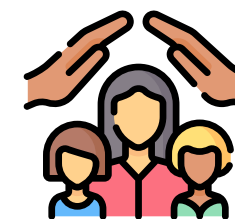
Merci à l'ensemble des partenaires pour ce compagnonnage quotidien qui rend possible des avancées et permet de relever encore et toujours le défi d'une société accueillante et fraternelle.

Accompagner chacune dans sa singularité

Orientation vers les MDML pour bénéficier de l'aide d'une assistante sociale de secteur

Souvent, les femmes qui arrivent à PasserElles Buissonnières sont orientées par un travailleur social : d'une PASS, d'une Maison de la Métropole ou d'un CADA. Mais parfois, nous accueillons des femmes qui ne sont passées par aucun de ces lieux. Ainsi, nous avons accueilli Blessing, orientée par un compatriote qui traduit pour elle. Elle a été hébergée quelques temps par des membres de sa communauté, mais cette solidarité s'essouffle. Son compatriote l'accompagne chez nous parce qu'il est démuni et ne sait plus comment lui venir en aide. Elle n'a pas de droit au séjour. Elle dort sur le palier au dernier étage des immeubles dans lesquels elle parvient à entrer. Elle a une adresse de domiciliation dans un accueil de jour où il y a beaucoup de passages. Elle ne parle pas français, elle a oublié l'anglais qu'elle avait appris quand elle était plus jeune, elle ne parvient pas à communiquer. Alors, elle ne demande rien. Quand elle arrive à PasserElles, elle est fatiguée de cette vie qui semble figée. Elle n'a pas de couverture santé, elle est inconnue du 115 et de la Maison de la Veille Sociale qui enregistre les demandes d'hébergement, elle est invisible même pour l'accueil de jour qui n'a pas les moyens d'offrir un accompagnement social à l'ensemble des personnes qui y sont domiciliées. Alors, petit à petit, on apprend à communiquer, elle retrouve son anglais, on explique, elle nous fait confiance, on remplit les formulaires et on se met en lien avec différents professionnels. Pour instaurer un lien, pour ouvrir les droits qui correspondent à sa situation et pour rendre visible une vie humaine passée inaperçue pendant trop longtemps.

L'accès à un foyer prendra du temps : la demande d'hébergement est officiellement trop récente malgré les années passées dehors. Mais aujourd'hui, nous sommes plusieurs professionnels à la connaître, à évaluer l'évolution de son moral et de son état de santé, et à nous préoccuper de sa situation.



Hébergement

42 % des femmes rencontrées à PasserElles en 2024 étaient en attente d'un hébergement, alternant les nuits à la rue, au 115, chez des particuliers ou dans une église. Pour les femmes en demande d'asile, c'est l'OFII [1]. qui a la responsabilité de leur trouver un hébergement. Pour les autres c'est la Maison de la Veille Sociale (MVS) qui est compétente. Malheureusement, pour l'OFII comme pour la MVS, les demandes sont nombreuses et les délais sont longs avant de pouvoir proposer aux personnes une solution de mise à l'abri. L'OFII et la MVS tâchent d'accorder une attention particulière aux personnes les plus vulnérables. Bien sûr, toute personne à la rue est en situation de vulnérabilité, mais quand s'ajoutent la maladie ou la violence, une situation de rue devient encore plus préoccupante. Alors, quand une femme que nous accompagnons raconte son quotidien, son état de santé, ou quand nous constatons que son état semble se dégrader, nous interpellons l'OFII ou la MVS. Nos courriers rejoignent parfois ceux de l'assistante sociale de secteur, du médecin traitant ou du psychologue... Nous tentons ainsi, avec plus ou moins de succès selon les périodes, de faire accélérer l'accès à un hébergement.

[1]. Office Français pour l'Intégration et l'Immigration

Le partenariat, indispensable dans l'accompagnement

« *Ensemble on va plus loin* » dit le proverbe. Le travail en partenariat fait pleinement partie de l'accompagnement proposé à PasserElles Buissonnières. Quand nous nous mettons en lien avec les différents professionnels intervenants auprès de la personne accompagnée, nous coordonnons nos actions et nous sommes ainsi plus soutenant, plus rassurants pour elle.

Par exemple, nous avons rencontré une femme mère de deux enfants. Elle est confrontée à des violences psychologiques de la part de son compagnon et trouve à PasserElles Buissonnières un lieu de répit où confier son intention de se séparer. La situation familiale est complexe et la situation administrative précaire : il n'est pas raisonnable de précipiter la décohabitation car cela risquerait de fragiliser encore plus la situation de cette femme et de ses enfants. Alors, on prend le temps : on écoute, on comprend, on établit un lien de confiance. Petit à petit, rendez-vous après rendez-vous, elle accepte qu'on se mette en lien avec l'équipe du centre d'hébergement, avec l'assistante sociale de secteur, avec la PMI ... La décohabitation devient possible, puis effective, même si l'ex-compagnon n'est pas loin. Malgré cela, elle retrouve un peu de souffle, suffisamment pour identifier les mécanismes d'emprise et s'extraire des tentatives de domination, suffisamment pour réfléchir plus sereinement à ce qu'elle veut pour elle et ses enfants. Par le travail en réseau, les différents professionnels se répartissent les actions à mener pour la soutenir : il y a les soins de santé à garantir et préserver, il y a le droit au séjour à sécuriser et stabiliser, il y a les demandes à formuler auprès du Juge aux Affaires familiales.

En effet, si un dépôt de plainte est encore difficile à envisager, la protection de cette mère et de ses enfants constitue un enjeu pour la suite du parcours d'émancipation.

Et au-dessus tout cela, par le travail en réseau, il y a aussi l'assurance pour cette femme qu'elle est crue, qu'elle est comprise, et qu'elle sera soutenue par chacun des professionnels qui font groupe avec elle.



Survivre sans toit

92 femmes sont sans hébergement stable et alternent la vie à la rue, dans les gares ou les églises, au 115 ou hébergées par des tiers de manière instable et souvent contre des “services”. Être héberger c’est être redevable ; être redevable, c’est être corvéable... Elles constituent le groupe des grandes invisibles.

A l’autre extrémité de l’échelle du logement 36 femmes ont un logement à elle, logement autonome ou chambre dans une résidence sociale.

Entre les deux, des femmes sont hébergées de façon institutionnelle dans des foyers et des hôtels, et d’autres qui ont trouvé une solution grâce aux réseaux d’hébergement citoyens.

Il est difficile d’observer ses rendez-vous, de venir régulièrement aux ateliers proposés lorsque l’on vit chez quelqu’un et que l’on doit être disponible pour elle ou pour lui « à la demande ». Tout aussi difficile de se montrer ponctuelle quand on vit à la rue, soumise à la violence, plus encore lorsqu’on est une femme.

Kelly vit avec son fils à la rue. Dans leur malheur, ils ont de la chance, un homme leur permet d’habiter dans l’algéco qui lui sert de bureau, à la périphérie de Lyon. Clémence a moins de chance, au cours d’une nuit dans la gare de Perrache, elle a été violée par un homme, chaque fois qu’elle y pense, son visage se froisse et les larmes affleurent à ses yeux. Elle n’a pas déposé plainte, elle ne se sentait pas assez légitime, elle “la” demandeuse d’asile, et puis à quoi bon...

Awa a rencontré quelqu’un via les réseaux sociaux, alors elle est partie vivre avec lui... un toit en Isère et une vie administrative et sociale à Lyon, c’est mieux que la rue...

Assiatou est hébergée par une compatriote, en échange, elle s’occupe des enfants nuit et jour, elle ne peut rien prévoir car elle doit être disponible au cas où « la dame » ait besoin d’elle... Salimatou vit avec une dame âgée qui lui a intimé d’aller lui acheter des cigarettes à une heure du matin. Elle a dû parcourir une partie de la métropole pour trouver un bureau de tabac ouvert, l’hébergement tient parfois à quelques cigarettes... Nous pourrions poursuivre ainsi la liste de ces morceaux de survie.



La pénurie d'hébergement ne cesse de s'aggraver et l'une des réponses pour faire face revient à augmenter les critères de priorisation : être un peu plus enceinte, avoir un enfant un peu plus jeune, une maladie un peu plus grave etc... Exclure plus de public à défaut de créer plus de places d'hébergement, de faciliter l'accès aux droits pour permettre la sortie de l'hébergement vers le logement, de construire des logements abordables pour fluidifier le système...

La vie à la rue a des conséquences sur la santé physique et mentale : ainsi plusieurs femmes n'ont pas pu subir l'opération chirurgicale prévues parce que cela n'était pas compatible avec la vie à la rue. Il leur a fallu attendre une place en lits halte soins santé (LHSS) pour programmer l'opération. D'autres voient leur santé psychique se détériorer, moins visible et pourtant...

La vie à la rue a également des conséquences sur la parentalité et le développement des enfants : l'accès à l'hygiène, l'accès à une alimentation équilibrée, la vie sociale et scolaire - faire ses devoirs, inviter des copains -. Il existe aujourd'hui une pression très forte sur les ménages étrangers pour qu'ils s'assimilent pleinement à la société française.



Le nouveau contrat d'engagement à respecter les valeurs de la République prévoit ainsi que l'étranger s'engage à « *n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.* »

Quel engagement prenons-nous, en tant que "société d'accueil", pour garantir le développement des mineurs, leur santé et leur sécurité, lorsque nous nous résignons collectivement à ce que des enfants vivent à la rue ? Sans réciprocité du contrat républicain, il ne peut y avoir d'intégration réelle.

Survivre sans ressource

34% des femmes accompagnées en 2024 n'ont aucune ressource, 44% perçoivent l'allocation pour demandeurs d'asile (204 €/mois si la personne est hébergée, 426 €/mois si elle est sans hébergement), 8 % le RSA (646 € par mois).

82 % des femmes n'ont pas le droit de travailler. La question de la responsabilisation des bénéficiaires d'aides sociales revient régulièrement dans les débats. Ce rapport est donc l'occasion de rappeler que l'interdiction de travailler constitue une réelle souffrance dont les femmes témoignent régulièrement. Elles évoquent avec leurs mots un sentiment d'infantilisation, le fait de subir l'absence de ressources alors qu'elles souhaitent pouvoir subvenir à leurs besoins. Certaines, venues avec des compétences notamment médicales et paramédicales (infirmières, aide-soignante etc) rêvent de pouvoir se mettre au service de celles et ceux qui en ont besoin.

Certaines y parviennent, notamment dans le cadre d'emploi à domicile. Ainsi de Rosalie qui travaille de nuit auprès de personnes âgées, ou d'Eulalie qui alterne garde d'enfant, mettant à profit sa maîtrise de l'anglais, et ménages chez des particuliers. Grâce à ces contrats, elle maîtrise la géographie lyonnaise sur le bout des doigts.

*« Les gens ne s'imaginent pas
comme je cours. »*

Grâce à ces ressources, elle a pu obtenir une chambre dans un réseau d'hébergement citoyen, et participer au paiement des charges. Il ne lui manque que le droit de vivre en France légalement.

Le premier seuil du travail est le travail non déclaré, celui qui s'exerce dans certaines arrières salles de restaurant, dans des hôtels parfois luxueux, avec plus ou moins de chance. Le manque de main d'œuvre, la complexité des démarches, la caducité de la liste des métiers en tension, jamais réactualisée entre 2021 et 2025, rendent certains employeurs réticents devant les démarches à effectuer. D'autres plus indécis, se satisfont aussi d'une main d'œuvre docile et flexible.



Survivre sans droit de vivre ici



PasserElles Buissonnières pratique depuis sa création un accueil inconditionnel qui permet à des femmes, quel que soit leur statut administratif, de pousser la porte de l'association et de fréquenter le lieu aussi longtemps que cela leur semble nécessaire. Cet accueil au long court offre une stabilité essentielle dans des vies fragmentées. De nombreuses femmes évoquent le lieu comme « la maison » ou encore « la famille ». C'est ainsi qu'a été pensé le projet pour offrir un lieu de répit, un espace où il est possible d'appuyer sur pause, d'ouvrir une parenthèse en se sentant entourée et considérée.

Le droit d'être là est un droit mouvant durant la phase qui suit l'arrivée en France. La plupart des femmes étrangères que nous rencontrons arrivent en France par des voies non officielles. Pour effectuer ce voyage, qui peut durer des mois, voire des années, elles ont mis leur vie en jeu, le plus souvent parce que la vie n'était plus possible dans leur pays d'origine. Quand on traverse le désert, quand on prend la mer sans savoir l'issue de la traversée, on débute un voyage sans retour.

A l'arrivée, toutes cherchent les informations pour régulariser leur situation. Le parcours de la demande d'asile commence et il va durer de nombreux mois.

Au nom de Dublin

La première étape est celle du contrôle qui permettra de dire si la France est responsable de l'enregistrement de la demande ou si elle peut solliciter un autre État pour assumer cette responsabilité en application des Accords de Dublin [1]. La prise des empreintes digitales et leur entrée dans la base de données Eurodac [2] marque le premier geste d'accueil ou de rejet. Celles dont les empreintes ne figurent pas au fichier pourront intégrer la procédure, les autres devront attendre la réponse de l'État sollicité par la France pour les réadmettre.

Il est intéressant d'interroger la personne sur son voyage, sur ce qu'elle a vécu à son arrivée en Europe, afin de comprendre pourquoi certaines femmes préfèrent se déclarer « en fuite » et attendre dix-huit mois pour pouvoir demander l'asile plutôt que de repartir dans l'État européen responsable de l'examen de leur demande d'asile.

La plupart des femmes que nous recevons arrivent par le Sud de l'Europe : Italie, Espagne et Portugal. L'Italie ne réadmet quasiment pas de personnes dublinables, il faut donc attendre la fin du délai de reprise pour entamer la procédure, ce n'est là qu'une affaire de patience... et de précarité !

[1] Pour en savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2717>

[2] Système européen de comparaison des empreintes digitales des demandeurs d'asile

L'Espagne et le Portugal répondent globalement favorablement aux requêtes de réadmission, et il est donc important de préparer les personnes au fait qu'elles vont sans doute devoir demander l'asile ailleurs qu'en France, sauf à déposer un recours, qui n'a pas toujours des chances d'aboutir.

Les francophones arguent souvent de la compréhension de la langue qui facilitent l'intégration et la bonne compréhension des procédures. Elles rejoignent en cela les constats officiels qui requièrent un niveau de langue de plus en plus élevé dans les demandes de titre de séjour.



La seule maîtrise de la langue ne suffit malheureusement pas pour changer de destination. Pour d'autres, le vécu de violences dans le premier pays traversé interdit toute idée de retour, C'est le cas d'une femme séquestrée et violée par des passeurs à son arrivée au Portugal. Pour d'autres enfin, la crainte de se retrouver à la rue après avoir obéi à l'injonction de départ empêche toute idée de retour. Certaines sont reparties... Et revenues rapidement. Toutes évoquent la même chose, l'absence d'accueil, le fait de se retrouver seule dans une gare sans savoir où aller avec, pour les mamans, la crainte de se voir enlever leur enfant par les services sociaux.

Combien de fois avons-nous entendu ce témoignage...

Pour la première fois en 2024, nous avons accueilli une famille réadmise en France. Nous avons pu découvrir avec elle le concret de la réadmission : une arrivée à l'aéroport, après un voyage avec un soignant pour accompagner l'un des membres de la famille qui avait été gravement torturé dans son pays. Au passage des contrôles, la police de l'air et des frontières qui remet un sauf-conduit valable sept jours et l'adresse de la préfecture. La famille est dans le hall de l'aéroport, sans contact, sans connaître personne à Lyon et sans savoir où aller, avec un père de famille qui tient à peine debout.

Il a fallu la solidarité et les liens entre associations européennes pour qu'une étudiante vienne les chercher, et leur paye deux nuits d'hôtel, le temps pour elle de rechercher des lieux d'aide.

L'histoire s'est renouvelée début 2025 avec une femme seule, elle aussi réadmise par la France et elle aussi laissée sans aucune aide à sa descente d'avion. Cet intervalle sans droit pour des personnes qui devraient être protégées comme le prévoit la Convention de Genève et les directives européennes, marque durablement les mémoires et s'ajoute aux nombreux épisodes de violences antérieures.

En fuite

Les personnes qui refusent cette réadmission, pour les différentes raisons évoquées ci-dessus, se retrouvent sans droit au séjour durant dix-huit mois.



Une période longue où l'absence de régularité s'accompagne le plus souvent d'une errance du fait de l'absence d'hébergement, à l'exception de quelques nuits au 115. Ce délai de fuite abîme les femmes et font d'elles la proie de nouvelles violences. C'est dans un état de faiblesse qu'elles débutent, à la fin du délai, une procédure d'asile qui requiert pourtant d'autant plus d'énergie qu'elle se déroule en procédure accélérée. Cet état de non droit constitue un test de résilience et va, dans certains cas, fragiliser l'intégration sociale.

Déboutées

La période de demande d'asile ouvre une parenthèse de régularité. L'attestation de demande d'asile légitime la présence, même si son renouvellement ne se fait pas toujours en temps et en heure, ce qui entraîne des ruptures de droit, notamment en matière d'accès aux soins et de mobilité (La politique volontariste de la Métropole en matière de tarification des transports en commun permet aux demandeurs d'asile de bénéficier de la gratuité de l'abonnement qui sinon représenterait 17% de leur ressources).

A l'issue de la procédure d'asile, certaines femmes obtiennent un statut de réfugié ou une protection subsidiaire.

D'autres sont déboutées de leur demande. Ce rejet s'accompagne, pour celles qui ont eu la chance d'être accueillies dans un foyer dédié aux demandeurs d'asile, d'une perte de l'hébergement, et pour toutes, de la fin de l'allocation. Commence alors une période qui se compte en années durant lesquelles la vie va se poursuivre sous les radars, dans la peur du contrôle mais avec souvent une force de vie et l'espoir ardent qu'un jour, elles auront des papiers, pourront travailler et vivre pleinement une vie de femme libre.



« En venant en France, je
voulais me débarrasser de mon
passé. Et maintenant ce
recours... C'est trop dur. Je
n'ai pas dormi de la nuit. »



Ces étapes montrent combien il est difficile d'enfermer les femmes dans une catégorie. Certaines femmes arrivent à PasserElles sans papiers, et les obtiennent en cours de route, d'autres ont un droit au séjour à leur arrivée et le perdent. Certains dispositifs sont conçus pour répondre à une catégorie, et les dispositifs spécialisés ont tout leur sens, mais il doit rester dans la Cité des espaces libre de droit où chacune est la bienvenue avec son passé, son présent et son avenir.

Il n'est pas question que de survie au cours de l'accompagnement individuel. Recréer un lien social, agir sur les déterminants sur lesquels il est possible de le faire permet aussi de retrouver une dynamique qui emmène du côté de la vie.

Agir en santé

Rendez-vous médicaux et recherche de médecin traitant

Une grande partie de l'accompagnement à PasserElles Buissonnières sur le plan médical a consisté à faire le lien avec les médecins généralistes et spécialistes afin de trouver des rendez-vous les plus adaptés possibles aux besoins des personnes accompagnées. Si au cours de l'année 2023 il était encore possible, via un appel téléphonique ou un courrier d'adressage de pouvoir accéder à un médecin généraliste acceptant de prendre des nouveaux patients, la tâche s'avère plus complexe en 2024. Malgré des appels, des relances, force est de constater que les médecins généralistes même sur Lyon, ne prennent quasiment plus de nouveau patient. Il est possible d'aller consulter pour une problématique aiguë, la mise en place d'un suivi chronique ne peut malheureusement plus être réalisé dans la plupart des cas. Cela est dommageable face à la vulnérabilité notamment psychologique des femmes accompagnées, pour lesquelles un suivi au long court par le même interlocuteur serait particulièrement indiqué.

Détresse psychique

24% des femmes accompagnées au cours de l'année 2024 présentaient des troubles psychiques. Il s'agissait de trouble de stress post-traumatique pour 75% d'entre elles. Pour les 25% restants, on constatait un diagnostic médical de trouble anxieux ou de syndrome dépressif. Ce chiffre est très probablement sous-évalué. L'accès à une psychothérapie, bien qu'indispensable dans le cadre de ces pathologies reste très complexe à trouver.

Le centre ESSOR spécifiquement orienté vers le public en demande d'asile, constitue un des lieux ressources pour les femmes dans cette situation même s'il s'avère malheureusement insuffisant pour faire face aux besoins.

Pour les autres femmes, les choses se compliquent. Les CMP, sectorisés, sont saturés, prennent très peu de nouveaux patients ou alors au cas par cas. Les personnes sont alors orientées vers le secteur libéral. Ces difficultés générales d'accès aux soins psychiques en France, sont accrues pour le public précaire qui ne peut malheureusement pas avoir accès à des séances de psychologues en libéral, non remboursées. Récemment mis en place, le dispositif « mon soutien psy » qui permet d'avoir accès à 12 séances de psychothérapie remboursées à 100% chez un psychologue partenaire, pourrait être une solution, mais les psychologues partenaires sont trop peu nombreux par rapport à la demande et l'attente est donc très longue.

Concernant les femmes atteintes de trouble stress post traumatique, nous proposons l'intervention d'une nouvelle psychologue au sein de notre structure : Anaïs Mitzaïkoff intervient deux fois par an sur des sessions d'EMDR [1] de groupe. Il s'agit, au travers d'un protocole validé, de réaliser des mouvements alternés des yeux afin de lutter contre les symptômes du stress post traumatiques (anxiété, insomnie, reviviscences) et de ré-entraîner le cerveau à enregistrer les traumatismes subis comme faisant partie du passé. Cinq séances à raison d'une demi-journée par semaines sont réalisées dans ce cadre. Cette proposition a permis à 15 femmes de voir leurs symptômes diminuer et d'acquérir des techniques réutilisables en cas de souvenirs trop envahissants.

[1] : Eyes movement desensitization and reprocessing

Douleurs chroniques

10% des femmes accompagnées au cours de l'année 2024 présentaient des douleurs chroniques. Il s'agissait de douleurs articulaires pour plus de 50% d'entre-elles.

Dans ce cadre, nous avons pu bénéficier, au cours de l'année 2024, de l'intervention de deux ostéopathes au travers de consultations à quatre mains. Cette thérapie est particulièrement conseillée en cas de douleurs associées à un trouble de stress post traumatique. Une professionnelle contient le corps, pendant que l'autre manipule les zones nécessitant de gagner en mobilité. 16 femmes ont pu bénéficier des soins de Léna Florette et Marine Daugas et au cours de l'année 2024. Il s'agissait notamment de femmes présentant des douleurs d'arthroses au niveau des membres inférieurs, de douleurs lombaires chroniques, de tensions musculaires en amont ou en aval d'une convocation à l'OFPRA / CNDA ou en lien avec la thérapie EMDR. Ces séances complètent de façon globale l'accompagnement juridique, médical et psychologique proposé à PasserElles Buissonnières.

Au vu de l'intrication nette, et décrite dans la littérature, entre syndrome de stress post-traumatique et douleurs chroniques (céphalées, douleurs abdominales, lombalgies chroniques notamment en fonction des sévices subis), nous projetons pour l'année 2025 de réaliser plusieurs ateliers en lien avec la prise en charge globale de celles-ci. Ainsi plusieurs interventions cibleront les voies de la douleur, le lien entre ces douleurs et les symptômes de stress post traumatique, les moyens non médicamenteux pour améliorer ces douleurs, leur prise en charge possible en lien avec le médecin traitant mais également avec les autres ateliers proposés à PasserElles (arts plastiques, auto-massage, yoga)

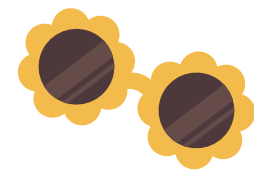
Problématiques gynécologiques

Les problématique d'ordre gynécologique font partie des problématiques majeures (endométriose, fibromes, mutilations etc). Nous avons pu constater également un manque de connaissance de l'anatomie féminine, des questions de contraceptions et de prévention des IST au cours des différents entretiens, mais également sur le sujet de la sexualité, sujet restant très tabou dans toutes les cultures. Nous avons donc mis en place un cycle sur la santé et la sexualité afin de pouvoir aborder ces différents thèmes en ateliers.

Un atelier a été dédié à la présentation de l'anatomie féminine, au cycle menstruel, et le Centre de santé sexuelle du Griffon (Lyon 1er) a fait une intervention afin de présenter ses actions et pouvoir accueillir les femmes pour un suivi ou un dépistage. Isabelle Motel-Picard, sexologue intervenant au Griffon, est également venue animer un atelier sur le thème du consentement auquel 8 femmes étaient présentes pour des échanges riches et constructifs.

Ce projet, sera réitéré au cours de l'année 2025 afin de poursuivre ce précieux partenariat avec le centre de santé sexuelle du Griffon et Isabelle Motel-Picard, et pouvoir approfondir les propositions en augmentant le nombre d'ateliers afin d'aborder de nouveaux sujets.

Le partenariat avec l'association « Règles élémentaires » nous a permis de mettre à disposition gratuitement des protections périodiques pour les femmes en précarité menstruelle. Ces protections sont issues de dons de particuliers.



Contrôle de la vue

Grâce à notre partenariat avec la PASS de l'hôpital St-Joseph-St-Luc, nous avons la chance de pouvoir accueillir Olivier Janaud, optométriste et fondateur de l'association « So Med ! ». Son intervention a permis de réaliser gratuitement des examens de vues pour sept femmes accompagnées à PasserElles. Le diagnostic d'une baisse d'acuité visuelle a concerné 6 femmes sur les 7 testées. La délivrance de lunettes gratuites avec la correction adaptée est alors mise en place.

Cette intervention est d'autant plus appréciable pour les femmes ne bénéficiant pas encore d'une couverture sociale ou qui sont bénéficiaires de l'AME. En effet, la fabrication de lunettes pour ce public n'est actuellement pas prise en charge par la CPAM. Il est donc important que des réseaux associatifs puissent se nouer et exister pour proposer des soins de qualité à tous. Force est de constater que même sans choisir sa monture, les lunettes sont systématiquement bien adaptées à la forme du visage des femmes accompagnées et elles sont unanimes pour dire que les lunettes leurs vont à ravir !



Soins dentaires

Nous avons constaté pour au moins 4 femmes accompagnées à PasserElles, des problématiques en lien avec les soins dentaires. En effet, s'il existe des centres pour réaliser des soins urgents pour les personnes sans couverture sociale ou bénéficiaire de l'AME, il n'existe pas de structure spécifique en cas de nécessité de mise place de prothèses ou d'appareillages dentaires.

Ces derniers ne font pas partie du panier de soin pris en charge par l'AME et les personnes se retrouvent avec un reste à charge de plusieurs milliers d'euros. Ce public est pourtant malheureusement plus à risque de mauvais état bucco-dentaire du fait de la précarité, des carences alimentaires fréquentes, de l'absence quasi systématique d'un suivi odontologique annuel. Nous nous retrouvons de ce fait dans une impasse avec des douleurs persistantes, des difficultés alimentaires chez un public déjà précarisé et une absence de prise en charge de ces pathologies odontologiques.

Les ménages les plus précaires, bénéficiaires de la CSS rencontrent également de grandes difficultés pour faire face aux frais d'orthodontie pour les enfants, et ce, malgré les aides exceptionnelles qui peuvent être demandées à la CPAM et les secours ponctuels des associations caritatives.



Rupture de droit santé

Au cours de cette année 2024, la question de la rupture de droits a de nouveau fragilisé le suivi médical régulier par un médecin généraliste ou spécialiste. Des femmes se sont retrouvées dans l'obligation de se déplacer dans une PASS (permanence d'accès aux soins de santé) afin de pouvoir bénéficier de rendez-vous médicaux, avec les risques quant à la perte d'informations médicales, la perte de repères chez une population déjà fragilisée. Ces ruptures de droit ont été la conséquence de défaillances administratives comme le renouvellement tardif d'un récépissé, un retard de traitement dans le renouvellement CMU/AME etc

Agir en droit

Cette année encore dans le cadre du travail institué autour du Protocole d'Istanbul relatif aux victimes de tortures et traitements inhumains et dégradants, nous avons accompagné 19 femmes dans leur procédure de demande d'asile et/ou dans la demande déposée dans l'intérêt de leur enfant mineur. Avec chacune, nous avons effectué trois rendez-vous en moyenne afin de leur permettre de raconter leur histoire et les raisons de leur exil. Entre chaque rendez-vous, des recherches sont réalisées afin de corroborer le récit, de trouver des articles de presse, de cartographier une histoire ou un trajet...

Le travail cartographique ou de dessin permet de visualiser une réalité parfois mal partagée : évoquer sa maison sans en donner les contours ne permet pas toujours de comprendre le déroulement d'une action, la possibilité d'une fuite. De la même manière, matérialiser le trajet du voyage sur une carte ouvre souvent la capacité à commenter le trajet, à dire où se sont déroulés des événements importants, parfois tragiques. Le chemin devient palpable.



Les principaux motifs de demande de protection relevaient de cinq champs principaux :

- **Le mariage forcé ou la crainte de mariage forcé, problématique rencontrée par de nombreuses femmes guinéennes et ivoiriennes notamment.**
- **L'homosexualité, notamment pour des femmes originaires du Cameroun**
- **Les opinions politiques réelles ou alléguées, pour des femmes originaires du Cameroun, de RDC, de Palestine, du Niger**
- **Les réseaux de traite des êtres humains, avec principalement des femmes du Nigéria**
- **La crainte de mutilations génitales féminines pour des petites filles nées en France ou de la scolarisation forcée dans des écoles coraniques pour de jeunes garçons nés en France.**



Trois femmes ont obtenu un statut de réfugiée. Trois enfants mineurs ont également été reconnus réfugiés. Leurs mères sont, pour deux d'entre elles déboutées et pour la troisième encore en cours de procédure [1] Quatre femmes ont été déboutées de leur demande d'asile. Les autres sont encore en cours de procédure à la fin de l'année 2024. Le rejet définitif de la demande d'asile ouvre une nouvelle période d'incertitude à laquelle s'ajoute la douleur de ne pas avoir été crue. Dans deux situations, l'avocat désigné par le bureau d'aide juridictionnelle de la Cour Nationale du Droit d'Asile a rédigé seul le recours, se fondant principalement sur les notes d'entretien de l'OFPRA et sur un échange téléphonique avec la personne. Aucune des deux intéressées n'a eu accès au recours rédigé dans son intérêt et leur avocat s'est fait substituer par un confrère le jour de l'audience.

Cette situation rencontrée à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée ne peut qu'inquiéter sur la réalité d'un procès équitable.

[1] Précisons que les demandes d'asile sont individualisées. Ainsi un enfant peut obtenir l'asile, mais pas son parent

Vivre et construire



La réflexion autour d'un projet de vie, la possibilité de s'approprier l'avenir font partis des fils rouges de l'accompagnement. Si pour les femmes sans abri il est plus difficile d'imaginer un futur lointain, pour toutes les autres, même lorsque leur situation administrative est encore en cours de traitement, nous insistons sur l'importance de mettre à profit le temps disponible du fait de l'interdiction de travailler pour préparer l'avenir.

Certaines ont déjà des envies, des projets, en lien avec leur parcours professionnel antérieur ou en rupture avec celui-ci. Une femme rêve ainsi de devenir conductrice de tramway parce que c'est à ses yeux un métier d'homme et qu'il y a là une forme de réparation, de manière d'affirmer qu'elle n'a pas été vaincue. Une autre voudrait valider en France sa formation d'infirmière et reprendre des études en ce sens. Une autre encore, dentiste dans son pays s'est intéressé aux épreuves de validation des compétences pour pouvoir reprendre un métier qu'elle avait choisi et aimé, avant de privilégier un passage par un poste d'assistante dentaire.

Parfois, le métier a engendré trop de souffrances, c'est le cas pour une jeune femme journaliste qui souhaite s'orienter vers un autre domaine. Le choix d'une activité professionnelle est un chemin.

Pour certaines femmes qui ne sont pas concernées par les problématiques de droit au séjour, ce chemin en croise d'autres, notamment celui de la santé. Ainsi de cette jeune femme dont les suites de soins se sont interrompues avec le Covid et qui depuis vit dans l'angoisse d'une reprise de sa pathologie cancéreuse, sans pour autant entamer de démarches de retour aux soins. La question de l'emploi est secondaire et pourtant pressante car elle est bénéficiaire du RSA.

La pluridisciplinarité permet ici de dénouer les fils de faire ensemble le choix d'un ordre de traitement et de redémarrer la machine. La reprise des soins a permis de rassurer la personne sur sa santé, et d'aller au bout des chirurgies réparatrices. Cette étape franchie, étape durant laquelle nous avons travaillé le projet professionnel, elle a pu démarrer un travail en insertion dans un domaine qu'elle n'avait jusque-là jamais exploré.

Le passage du permis de conduire constitue aussi pour plusieurs femmes une étape importante, symbole d'émancipation et de liberté. Le permis peut être un élément nécessaire pour certains emplois, notamment à horaires décalés et loin du lieu d'habitation. Il est aussi requis pour certains postes.

Réfugiée, elle travaille dans une entreprise de services d'aide à domicile. Elle a été élue déléguée du personnel, nous en avons parlé avec elle à l'époque et lui avons fait rencontrer une déléguée du personnel afin qu'elle puisse échanger sur ce mandat. Aujourd'hui, elle nous explique comment elle a obtenu petit à petit, un local, une formation, des transformations sur la manière de travailler, la prise en charge d'une partie des frais de déplacement... Elle explique aussi comment elle se bat pour que les bénéficiaires aient affaire toujours à la même personne, "parce que c'est dur de se mettre nu devant quelqu'un, ce sont des personnes !"

Demain, elle retournera à son premier métier dans l'hôtellerie. En attendant, elle travaille sur un référentiel de l'accueil, le point commun entre ses deux métiers.



5 Penser et faire ensemble

Le collectif occupe une place importante et complémentaire de l'accompagnement. Les ateliers sont autant d'occasion de partage entre les femmes. Espace de création de lien social, ils permettent aux plus isolées de retrouver le sentiment d'exister socialement, et à toutes de bénéficier d'un moment de répit. Ils contribuent aussi pour les femmes en exil, à faciliter l'intégration en France, par la compréhension des codes, l'appropriation de l'histoire, et le développement de l'esprit critique.

Débattre, comprendre et penser le monde

Lancé il y a quatre ans, l'atelier Débat-citoyenneté a trouvé cette année une voie nouvelle. Du fait du contexte national et international, le décryptage de l'actualité est devenu le fil conducteur, s'enrichissant au gré des demandes et de l'agenda de PasserElles Buissonnières, de temps thématiques.

Le contexte politique et institutionnel de la France en cette année 2024, nous a permis de travailler ensemble l'organisation politique et administrative de la France, la Constitution, les partis politiques, l'histoire de la République et ses piliers, de débattre sur la notion de démocratie.

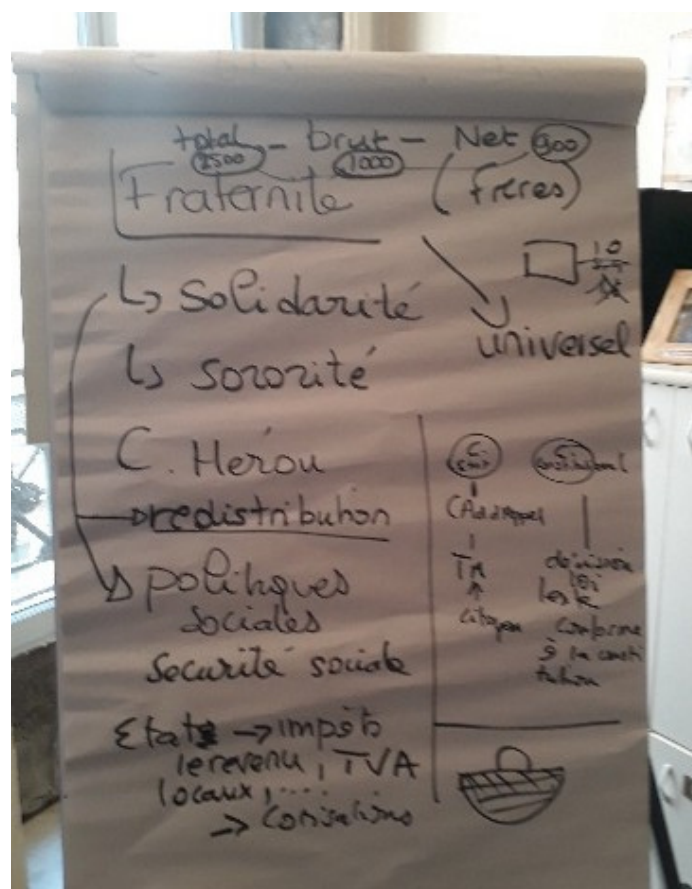
Les élections américaines comme les conflits en cours nous ont permis de plonger dans l'histoire et la géographie pour comprendre les enjeux.

En toile de fond, une vigilance sur les sources (médias, réseaux sociaux) nous a guidées. Ainsi l'atelier a été plusieurs fois l'occasion pour les femmes de mettre en débat des « news » lues sur les réseaux sociaux, nous permettant de les travailler ensemble, d'interroger leur véracité, leur cohérence ou non.

A titre d'exemple, les élections européennes, puis la dissolution et ses conséquences, et le vote du budget ont occupé nos débats de mai à novembre, l'occasion de discuter aussi bien du vote,



de l'abstention, des compétences, des alliances ou divergences politiques, d'analyser les discours, les professions de foi. En somme, de mieux comprendre l'environnement dans lequel se décident les politiques publiques et les décisions qui nous concernent quotidiennement.



Des questions précises et exigeantes, des rires, de l'émotion, des comparaisons pertinentes, des colles émaillent ces deux heures d'échange bimensuelles. L'occasion de dresser des portraits de figures inspirantes ou effrayantes, de questionner les mots, leurs sens multiples, leurs liens entre eux. L'occasion aussi de partir d'une question pour en explorer d'autres au gré des échanges et des sujets qui émergent.

Un enrichissement mutuel qui nous ancre chacune dans un présent commun, éclairé par le passé, et nous permet de penser le monde ensemble, fortes de nos expériences diverses.

Atelier chant

Un lundi après-midi tous les quinze jours de 14h à 16 h a lieu l'atelier chant.

L'atelier commence par un moment (environ 10 mn) de détente pour libérer les tensions en commençant par la tête, les épaules, le bassin, les genoux, les chevilles. Des exercices de respiration suivis de quelques vocalises.

Nous faisons ensuite un exercice d'articulation du type « les chaussettes de l'archiduchesse sont-elles sèches... » qui déclenche souvent des rires car ce n'est déjà pas simple quand la langue maternelle est le français et donc plus compliqué quand on parle une autre langue... mais ça détend l'atmosphère.

Ensuite nous chantons des chants en canon, première étape du chant à plusieurs voix et selon les participantes nous apprenons des chants à deux voix.

Nous apprenons aussi des chants de la variété française et celui qui a le plus la cote auprès des femmes est "*S'il suffisait d'aimer*" interprété par Céline Dion. Nous demandons aussi aux femmes de nous chanter des chansons de leur pays d'origine ce qu'elles font volontiers quand elles ne sont pas trop timides.

Nous avons chanté pour la journée des femmes le 8 mars et pour le goûter de Noël et parfois pendant d'autres ateliers quelques airs sont fredonnés.

La fréquentation de l'atelier n'est pas très régulière ce qui rend difficile une progression mais ce moment musical est apprécié et les femmes repartent avec le sourire et des mélodies à fredonner.



Atelier français langue étrangère

Les cours ont lieu chaque mardi de 14h à 16 heures. Ils s'adressent à toutes les femmes de PasserElles Buissonnières indépendamment de leur niveaux de connaissance de la langue.

Ces différences de niveaux ont un impact pratique sur l'organisation des cours, il est parfois nécessaire de prévoir des cours à double niveau. Bien entendu des questions de disponibilité peuvent se poser du fait de la présence des enfants, des horaires de travail qui mobilisent le temps ou encore de l'organisation de la vie administrative.

Ainsi, un groupe peut travailler sur la compréhension de l'écrit et l'autre sur la compréhension orale, à partir de l'écoute de dialogues sur la vie quotidienne, les courses, l'alimentation, la santé, la culture, l'éducation, ... et inversement.

Chaque unité aborde le vocabulaire, la grammaire et la conjugaison. Les méthodes utilisées sont Vite et Bien, (A1-A2) Lire et Écrire le Français, Alter Ego (A1), phonie-graphie du français.

L'objectif d'apprentissage est souligné par le test d'évaluation des connaissances qui est réalisé à la fin de chaque unité.

C'est aussi par des mises en situations que les apprenantes composent des dialogues et les « jouent » devant les autres étudiantes.

Le photo-langage est également utilisé, en particulier pour le thème des aliments et des recettes de cuisine ainsi que des discussions sur un thème en fonction de l'actualité (élections, journée des droits des femmes, ...).

Un partenariat est établi avec la bibliothèque de Lyon 1^{er} depuis 2019. Il s'est renforcé après la période Covid.

Ouvertes à toutes les femmes accompagnées par PasserElles Buissonnières, des rencontres mensuelles sont organisées avec la médiatrice de la bibliothèque.

Chaque rencontre permet d'approfondir une thématique choisie par les femmes elles-mêmes à la fin de chaque atelier.

La médiatrice prépare des documents et des petites vidéos pour étayer les débats. Ces derniers ont permis d'aborder la santé, l'éducation des enfants, le handicap, la mode en France et dans leurs pays, le climat et l'environnement, l'égalité des droits etc...



Ensemble, nous avons visité l'exposition *Représenter le lointain* à la Bibliothèque de la Part Dieu. Nous avons pu voir le trésor de la bibliothèque : un globe terrestre achevé en 1701, qui est l'œuvre de deux religieux du couvent du tiers-ordre de Saint-François établi au faubourg de la Guillotière.

A la fin de chaque rencontre, la médiatrice, Agnès Gaussant-Piron, fait visiter la bibliothèque, informe sur son fonctionnement et le prêt de livres, films ou vidéos. Les personnes qui le souhaitent peuvent faire une inscription.

Nous tenons à remercier Agnès, pour son accueil chaleureux et l'important travail de préparation. Les apprenantes sont très intéressées et fidèles à cette sortie mensuelle.

Exercer sa parentalité

Des ateliers hebdomadaires

Les ateliers mères-enfants se sont poursuivis tout au long de l'année 2024. Sur la première partie de l'année (année scolaire 2023-24), l'animation de ces ateliers a été menée par Marie Vandenberghe, psychomotricienne, et deux étudiantes en troisième année de psychomotricité, Héloïse Moulins et Gwenaëlle Lambert. Au long de l'année scolaire, elles se sont relayées pour assurer un temps hebdomadaire de psychomotricité en famille. Chansons, jeux de balles, d'équilibres ou d'adresse, balancements, musique, danse, yoga... sont autant d'activités que les enfants âgés de 1 an à 5 ans ont pu découvrir et pratiquer avec leurs mères.

A l'été 2024, après trois années d'accueil de stagiaires, le partenariat avec l'école de psychomotricité a pris fin et Marie a quitté Lyon pour de nouvelles aventures. Cette fin de cycle a créé l'occasion de repenser nos actions autour du soutien à la parentalité.

A partir d'octobre 2024, les ateliers mères-enfants ont repris de manière hebdomadaire, dans une démarche participative de construction de projet. Dans la salle d'activités, les tout-petits âgés de 0 à 3 ans et leurs mères jouent, explorent, ou chantent. Ce moment de rencontre, comme tout atelier de PasserElles Buissonnières est aussi un moment de partage : on se pose des questions, on écoute les expériences des unes et des autres et on s'encourage mutuellement. En parallèle, on construit ensemble un projet de soutien à la parentalité.

« Je dois faire ma joie avec mon enfant. Grâce à lui, la tristesse passe. »



« Les enfants réclament plus ici que là-bas. Être parent ici, c'est aussi faire face au manque. »

« Ma fille n'a pas de père. Qu'est-ce que je pourrai lui dire quand elle va poser des questions ? »



Les matinées en famille

Lors des périodes de vacances scolaires, nous organisons une journée « PasserElles avec les enfants ». Les femmes sont invitées avec leurs enfants d'âge scolaire pour un moment de partage intergénérationnel. En 2024, il y a eu deux matinées en famille rassemblant 16 personnes pour l'une, et 11 pour la seconde.

Pendant les vacances de février, nous nous sommes retrouvées dans la belle salle de l'ancien collège Truffaut. Jeux, parcours de motricité, dessin, lectures, cuisine et repas partagé ont jalonné cette rencontre familiale.

Pour les vacances d'avril, les familles ont découvert le quartier du Vieux-Lyon au travers d'un jeu de piste.

Ces matinées offrent aux enfants et à leurs mères une occasion de se rencontrer et de jouer ensemble, et ces temps sont précieux. Dans le contexte de l'exil, ces matinées ont aussi un enjeu : celui de se familiariser avec des lieux ou des activités que l'on ne connaissait pas, et ainsi de découvrir, d'expérimenter, et d'oser prendre sa place dans un environnement nouveau.

« Personne n'éduque personne. Personne ne s'éduque seul. Les humains s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. » (Paulo Freire)

L'art pour vivre

Il manquait quelque chose

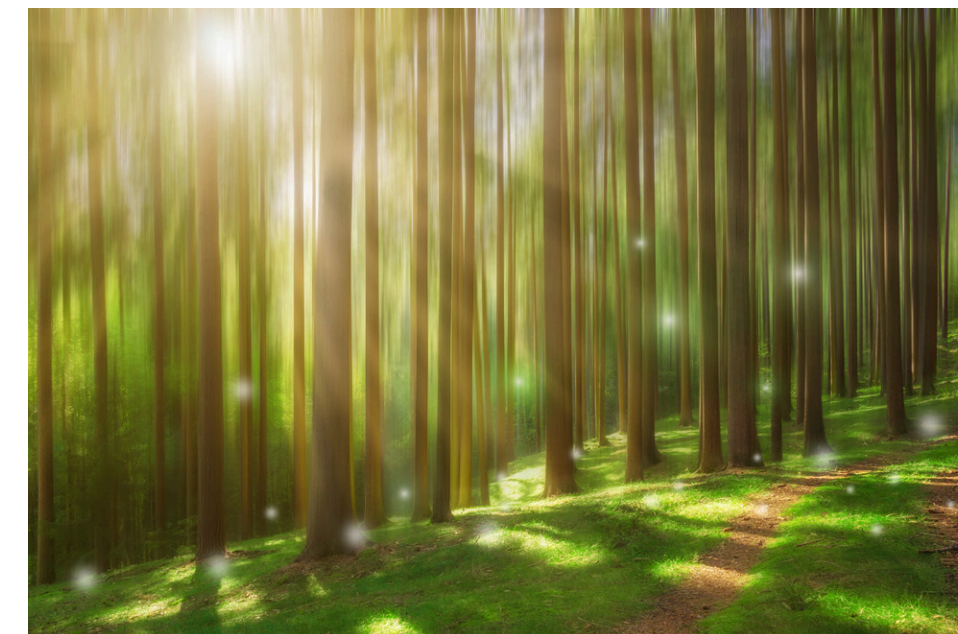
Nadine Charvolin, comédienne et autrice, a offert à PasserElles Buissonnières son nouveau spectacle, *Il manquait quelque chose*. Peut-on dire que quelque chose nous manque quand on n'en a jamais entendu parler ? A travers l'histoire de Louissette et Gaston, deux enfants, Nadine Charvolin nous invite à réfléchir à ce qui nous lie et nous relie...

A l'issue du spectacle, deux femmes se sont approchées des instruments de musique, notamment un mobile de coquillages qu'elles ont demandé à entendre de nouveau : "On dirait le bruit de la pluie chez moi..." L'émotion plus forte que les mots.



Biennale d'art contemporain

Un groupe de femmes est allée visiter l'un des lieux d'exposition de la Biennale d'Art contemporain, les grandes locos. Désacraliser les musées, les rendre accueillants et accessibles et permettre à chacune de s'y sentir la bienvenue. Tel est le défi que nous relevons année après année en partenariat avec le MAC Lyon.



Festival Lumière

Cette année encore des femmes ont pu être bénévole sur le Festival Lumière, dans le cadre de la quinzaine de l'intégration. Une belle aventure qui permet de retrouver confiance en soi, de découvrir un univers parfois inconnu, d'échanger et de se projeter dans un avenir professionnel.



Atelier de fabrique (sensible) : arbre déployé-déposé

en partenariat avec l'association Lieues, Mary Chebbah et Sandra Pasini

Un vendredi par mois depuis novembre, nous avons proposé à des femmes bénéficiant du soutien de Passerelles Buissonnières de venir déposer, dans le cadre d'un atelier de fabrication de création-sensible, des souvenirs, pensées, idées, images qu'elles souhaitaient transmettre à leur-s proche-s et/ou leur-s enfant-s. L'idée était de cheminer à partir de leur parcours, et de ce qu'elles avaient besoin ou envie de partager, afin de faire apparaître une sorte d'« arbre » portant des éléments, des valeurs, des pensées issues de leur chemin de vie.

Ainsi, au fil des mois et des venues possibles de chacune (certaines se sont plus venues ou n'ont plus eu la possibilité de venir), des formes de transmission sont apparues : créations d'une carte postale portant la parole d'une chose qu'on a reçue et qu'on souhaitait transmettre et imagée par une aquarelle au recto ; création d'une cartographie des noms des lieux d'où l'on vient et l'où voudrait aller ; création d'un texte d'un des lieux : Ce lieu qui...; mises en geste de pensées capturées par l'image photographique ; création d'un arbre porteur de mots liés au vécu, aux pensées/valeurs (mots et fils cousus) ; créations graphiques (collage, peinture) autour d'une valeur importante pour elle ... le tout rassemblé dans un « livre » à rabat.

L'idée est d'avoir ouvert avec elles, un objet « livre-arbre » qu'elles pourront compléter quand elles le voudront avec d'autres éléments.

Cette première expérience d'ateliers autour de la transmission menée cette saison 24-25, nous donne envie de poursuivre ce rendez-vous l'année prochaine en proposant un format similaire pouvant d'avantage axer l'atelier sur la transmission envers les enfants.

***« La nuit ne fermera jamais les yeux
dans les yeux des femelles
puisque dans notre sang-femme
dans notre liquide mémoire
en chaque goutte qui jaillit
se trouve un fil invisible et fort
cousant patiemment le filet
de notre résistance millénaire. »
Conceição Evaristo***



Yoga



Le mardi, l'atelier yoga permet à chacune de retrouver un ancrage intérieur et de se réapproprier un corps trop souvent malmené.

Respiration, étirement, exercice à deux pour reprendre confiance, en soi mais aussi en l'Autre... Le tout dans la bienveillance et l'attention à chacune.

Les tapis recouvrent le sol et il faut parfois sortir les meubles pour accueillir toutes les volontaires !



Échanges de savoirs créatifs

L'atelier mensuel «échanges de savoirs» nécessite parfois beaucoup de patience et de détermination, c'est ainsi qu'au bout de deux années A. a achevé une magnifique couverture façon « granny squares » dont elle peut être très fière.

Cet atelier est aussi un espace de solidarité où nous profitons, de temps à autre, de dons textiles, laines et autres qui nous permettent une production variée qui ravit toutes celles qui participent, mais aussi qui alimente notre « boutique ». Irène réorganise régulièrement notre placard aux trésors.



Réflexologie aux cours du temps d'échange du savoir-faire

Nous prenons le temps d'un échange personnel si la personne le souhaite autour de ce qu'elle a ressenti au cours du massage et ce que j'ai ressenti.

Selon mes inspirations du moment et par la sensibilité de chaque personne, je propose de stimuler les sens par l'odorat (Huile Essentielle de rose, huile essentielle de lotus bleu) l'ouïe (musique) la vue, représenté par les ateliers proposés et le toucher (massage).



Avec les femmes nous nous retrouvons aussi pour deux types de massages

Automassages

Je commence par leur demander où elles souffrent et comment les aider par des automassages ou par des huiles essentielles ou des compléments naturels (argile, graines de lin, boissons à base de plantes pour leurs maux et pour adoucir leurs cœurs (rose)).

Ensuite nous développons le massage à deux, sur les mains. Elles peuvent ressentir les bienfaits qu'ils procurent au cours de l'échange, je propose également une stimulation du goût (boisson à base de rose, gingembre, laurier, cardamome, anis étoilé...) qui sera prise en fin de massage en vue de détoxifier le corps. Les femmes sont invitées à refaire les choses apprises chez elles.



Enfants-Parents

Au cours du temps organisé par Aurélie Arnoux j'interviens dans la simplicité du contact par les pieds, contact essentiel pour un enfant et sa maman. En effet, quand sa maman est touchée avec respect et bienveillance, il le ressent, et cela contribue à son futur développement et change sa perception du toucher. Je ressens beaucoup de gratitude pour l'échange que l'on a au cours de ces trois types de rencontres.

En 2024, plusieurs femmes accompagnées par PasserElles Buissonnières étaient enceintes. Les contextes de ces grossesses étaient divers et l'ensemble d'entre elles présentait au moins un facteur de vulnérabilité : précarité de l'hébergement, situation d'isolement, grossesse issue d'un viol, délai dépassé pour pratiquer une IVG... L'accompagnement de ces femmes futures mères apparaît d'autant plus important. Une femme nous a dit : « je n'ai pas le choix, la grossesse est là. Je voudrais que vous m'aidiez à aimer l'enfant qui va naître ». C'est une demande qui paraît lourde, qui nous dépasse et à laquelle on ne peut pas garantir de résultat. Mais on l'accueille. Pour soutenir ces mères en devenir, Anne a proposé un cycle de massage bébés : 4 ateliers ayant rassemblé 12 femmes. Ce cycle d'atelier a été une occasion de découvrir ou de redécouvrir.

Ce cycle d'atelier a été une occasion de découvrir ou de redécouvrir des gestes de massage, de parler des corps, celui des mères et d'ateliers a été une première approche du soin au nourrisson qui favorise les liens d'attachement.

Sport Santé

Séances de Marche à pied

En cette année 2024, nous avons poursuivi l'activité de marche à pied, conjointement avec le centre social « quartier vitalité » et le Club Alpin Français de Lyon Villeurbanne. Les sessions à raison d'une demi-journée par mois ont été appréciées par les femmes de PasserElles Buissonnières qui étaient entre 3 et 7 par sorties.



Chaque randonnée est l'occasion de découvrir des lieux de nature et de ressourcement dans Lyon ou proche de Lyon, accessible en transports en commun.

L'accent est mis lors des séances sur l'importance d'une pratique régulière d'une activité physique, et notamment de la marche à pied. Celle-ci est, en effet, reconnue comme un sport à part entière et pourvoyeuse d'un bien-être physique et psychique. Les femmes s'en rendent d'ailleurs compte lors des séances et en reviennent ravies.

De séance en séance les femmes ramènent leur carnet de marche afin de pouvoir y apposer le tampon de validation de la séance et de pouvoir y écrire les souvenirs marquants de cette sortie.

« Quand je marche, je ne pense pas à mes problèmes »

Ces séances sont aussi un moment de partage trans générationnelle avec les participants du centre social,

où chacun est attentif à l'autre, notamment dans les montées et les descentes abruptes.

Les séances de l'été se sont terminées par une marche sur une journée complète, début juillet 2024 au mont Thou avec un pique-nique. Le soleil fut de la partie pour une très belle journée partagée, sous le signe de l'entraide et de la convivialité. Cette journée a été également l'occasion de mettre en évidence les difficultés que peuvent avoir les femmes à s'alimenter correctement et à choisir les aliments apportant les meilleurs apports nutritionnels pour une activité sportive.

En effet plusieurs femmes étaient parties marcher sans rien apporter ne serait-ce que de l'eau. Nous avons pris le temps de nous arrêter dans un magasin pour acheter à manger, et certaines femmes ont souhaité acheter des boissons sucrées.

Ces observations ont fait murir l'idée de réaliser un atelier spécifique sur l'alimentation en 2025. Le bilan de cette première année de partenariat avec le Club alpin français de Lyon Villeurbanne est également très positif. Les bénévoles sont prêts à renouveler cette expérience enrichissante dès le retour des beaux jours en 2025.

Le vélo, outil d'autonomie et exercice physique

Neuf nouvelles femmes ont pu participer au cours de l'année 2024 à une formation à l'apprentissage du vélo grâce à l'association Innovation et Développement. Il s'agit de femmes qui pour certaines n'ont jamais eu l'occasion de monter sur un vélo et qui, à la fin de la formation initiale, sont capables de rouler en sécurité dans un parc.

Pour d'autres, l'objectif est plutôt de reprendre confiance pour rouler à vélo avec la circulation automobile. Cette formation est ensuite l'occasion pour certaines femmes d'utiliser régulièrement le vélo dans leurs déplacements.

En fin d'année, les participants sont tous invités à une cérémonie de remise de diplôme, une tombola est également organisée et... une femme accompagnée par PasserElles a eu la chance de gagner le gros lot : un vélo !

Difficile de retransmettre par écrit la joie procurée par ce cadeau, pour cette femme mais également pour toutes les femmes accompagnées à PasserElles présentes lors de cette cérémonie : "PasserElles a gagné ! "



Jouer ensemble

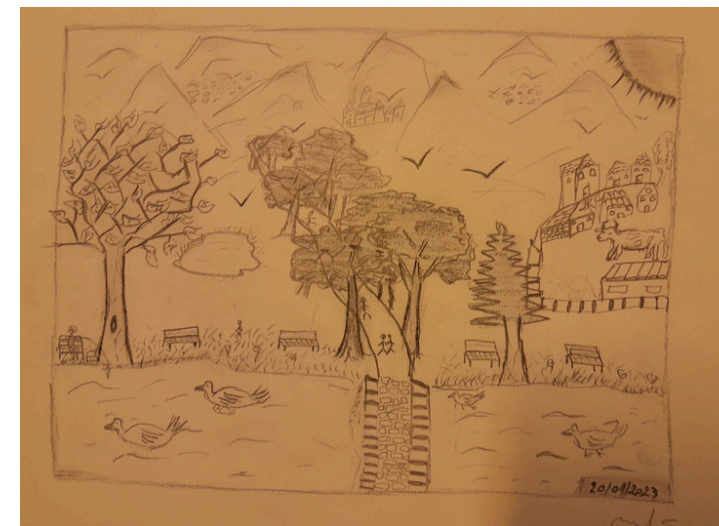
Cette année, l'atelier Jouer ensemble a été marqué par de nombreux moments de rire et de jeu, et même de fous-rire. Souvent, j'ai proposé aux femmes de redevenir des petites filles et là, elles se rappelaient les jeux qu'elles faisaient étant petites, souvent des jeux de chez elles qu'elles avaient en commun. C'était des moments de joie et d'une rare émotion. Nous avons aussi beaucoup ri au cours d'improvisations, notamment une, inoubliable où les femmes jouaient des femmes trompées par leur mari. Elles jouaient tous les rôles : femmes, maîtresses, maris... et c'était du délire !! Les hommes en ont bien pris pour leur grade ! Il y a eu aussi de magnifiques moments d'émotions.

Ci-joint une photo du dernier atelier où nous avons fait du travail en musique. C'était magnifique.



Dessiner, créer, une autre façon de s'exprimer

Le vendredi matin, une fois par mois, règne dans la salle d'atelier un silence studieux. Chacune concentrée sur son dessin ou son collage, s'évade dans un univers qui n'appartient qu'à elle...



6

Se former

Chaque année, nous proposons un temps de formation qui rassemble salariées et bénévoles afin de grandir en compétences et de renforcer la dynamique de groupe.

Cette année, nous avons choisi de nous former aux premiers secours en santé mentale.

La formation, animée par Elsa Pola, infirmière en psychiatrie et formatrice PSSM France, s'est déroulée sur deux jours en novembre 2024.

L'articulation entre apports théoriques et mises en situation a permis à chacune des participantes de s'approprier l'attitude à adopter. Cela nous a aussi permis de partager nos connaissances, nos ressentis, les constats que nous faisons et les situations auxquelles nous sommes confrontées au sein de PasserElles Buissonnières.



**Premiers
Secours
en Santé
Mentale**
France

APPRENDRE À AIDER



A

approcher
la personne,
évaluer et assister

É

écouter
activement et
sans jugement

R

réconforter
et informer

E

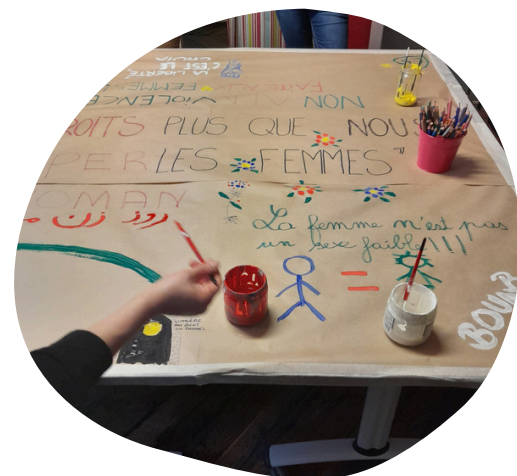
encourager
à aller vers des
professionnels

R

renseigner
sur les autres
ressources
disponibles

7

Se mobiliser



Un 8 mars en collectif

A l'occasion de la journée internationale du droit des femmes, nous avons organisé, avec la participation des femmes, une journée portes ouvertes au cours de laquelle nous avons accueilli plus de cent personnes : anciennes femmes accompagnées, partenaires, élu.e.s, voisins de l'immeuble etc...

Chacune et chacun a pu découvrir nos activités, participer à la réalisation de la fresque des droits des femmes, se prendre en photo grâce à la présence éphémère d'un photomaton, et déguster les mille et un plats préparés par les unes et les autres.

Ce temps fort a donné lieu à des échanges précieux : ainsi de cette femme, venue à PasserElles Buissonnières il y a plusieurs années et qui en réconforte une autre, lui disant de ne pas se décourager, qu'elle aussi est passée par là, qu'il y a un "à venir" meilleur...

Un espace de rencontre où chaque participant est lui-même avant d'être le représentant de sa fonction, un espace de partage entre humains qui rappelle qu'il est plus facile qu'on veut nous le faire croire de vivre ensemble.

En 2024, nous avons aussi accueilli une stagiaire Joséphine Cassé qui a travaillé avec les femmes à la création d'un guide. Prévu pour ne parler que de l'accès à l'alimentation, celui-ci s'est enrichi à la demande des femmes à d'autres thématiques, devenu le guide des femmes de PasserElles, qui est aujourd'hui remis aux nouvelles arrivantes. Devenir actrice de la cité en partageant le savoir né de l'expérience, c'est aussi se sentir incluse ! Un très grand merci à Joséphine Cassé pour le travail accompli et la souci d'^{tre} à l'écoute et de se laisser bousculer dans les objectifs de départ pour prendre en compte les aspirations des femmes.



Le Carnaval solidaire

A l'invitation d'étudiantes et étudiants de l'INSA Lyon, PasserElles Buissonnières a été à l'honneur de l'édition 2024 du Carnaval solidaire qui s'est tenu du 20 au 23 mars 2024.

Une conférence sur l'évolution du droit d'asile et du droit des étrangers, et ses conséquences sur les personnes s'est ainsi tenue auprès d'étudiantes et étudiants de l'INSA. Un temps d'échange riche, retransmis sur la radio du campus



Le samedi, nous avons rejoint les équipes organisatrices pour préparer ensemble, femmes et bénévoles de PasserElles et étudiantes et étudiants le repas du midi destiné aux près de 100 bénévoles intervenant sur le festival.



Un moment de partage, avec une organisation bien structurée, le tout sous la tente et en musique, en échange d'astuces et conseil. Il a fallu concilier des contraintes et commandes précises : propositions de recettes, calcul des quantités, tenir compte des spécificités (végan, allergies, etc. ...).

L'après-midi, nous avons tenu un stand, l'occasion de valoriser les créations sorties de l'atelier couture. Désormais nous disposons d'une collection à son nom de saces, bananes, carrés démaquillants, chouchous, ... le tout ciglié au nom de PasserElles Buissonnières !



A l'issue de ce week-end chargé et festif, l'association Carnaval qui a fêté ses 30 ans en 2025 nous a reversé ses bénéfices. Encore merci à eux pour leur initiative et à toutes et tous pour ce moment d'engagement ensemble.

Une enquête pour objectiver et proposer des pistes de travail

Le groupe de travail pluridisciplinaire qui se réunit autour des questions de prise en charge des femmes en demande d’asile victimes de violences a effectué cette année un recensement des blocages rencontrés dans l’accompagnement. Cette enquête flash s’est déroulée du 15 septembre au 30 octobre 2024. Plusieurs lieux ont participé à l’enquête : PASS de l’Hôpital Saint Joseph-Saint Luc, PASS périnatalité de l’Hôpital Édouard Herriot, Médecins du Monde et PasserElles buissonnières.

Sur 607 entretiens réalisés, nous avons recensé 142 situations de blocage : 72% de femmes, dont 43 femmes enceintes et 28% d’hommes (la PASS périnatalité et PasserElles Buissonnières recevant presque exclusivement des femmes, cela peut expliquer leur surreprésentation).

Trois thématiques sont récurrentes : l’hébergement, la santé et l’accès aux soins, et les démarches administratives, avec de façon transversale : la violence subie.

Cette enquête a pris place dans le contexte particulièrement difficile, au premier chef pour les personnes en situation de précarité, mais également pour les professionnels du travail social et du soin et pour les équipes bénévoles. Elle donne un éclairage local sur des problématiques qui résonnent au niveau national comme le montrent différentes études (Cf. enquête de la FAS sur le fonctionnement de l’ANEF, rapport du Sénat sur les femmes sans-abris, rapport du Défenseur des Droits etc).

Cette enquête avait pour objectif de nourrir la connaissance et de permettre une réflexion transversale pour aboutir à des propositions. qui ont été présentées à des élus le 15 novembre 2024.

Hébergement

- Application de l’article L.345-2-2 du CASF sans ajout de critères supplémentaires de quelque ordre que ce soit.
- Organisation d’une conférence de consensus réunissant experts, services de l’État (DDCS et OFII), Métropole de Lyon, communes, services hospitaliers, SIAO, Maison de la Veille Sociale et associations pour partager un état des lieux et adopter une démarche volontariste, partagée, et ambitieuse avec l’objectif, souvent affiché mais jamais atteint du “zéro personne à la rue”. Cette conférence de consensus doit permettre de rassembler les initiatives trop dispersées, et, en s’appuyant sur les préconisations finales d’un jury, de faire émerger des solutions.

Démarches administratives / séjour

- organisation de rencontres trimestrielles entre les associations accompagnants les étrangers dans leurs démarches d’accès au séjour et les services de la réglementation de la préfecture
- création dans chaque administration d’un référent “liaison avec les associations” avec un numéro de téléphone dédié
- mise en place d’une véritable alternative à la dématérialisation pour les étrangers qui ne sont pas en capacité d’effectuer leurs démarches par ce moyen.

Accès aux soins

- maintien de l’AME dans sa définition actuelle
- abrogation du décret instaurant un délai de carence pour l’accès aux droits à une sécurité sociale pour les demandeurs d’asile



PASSERELLES BUISSONNIÈRES

WWW.PASSERELLESBUISSONNIERES.ORG

